AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي

UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

P.O. Box: 3243, Addis Ababa, Ethiopia, Tel.:(251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 551 93 21
Email: situationroom@africa-union.org, situationroom@ausitroom-psd.org

LE CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ
235ème Réunion
Addis Abeba, Ethiopie
2 Juillet 2010

PSC/ PR/Comm.(CCXXXV)

COMMUNIQUE

COMMUNIQUÉ DE LA 235ème REUNION DU CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 235ème réunion tenue le 2 juillet 2010, a adopté le communiqué qui suit sur la situation au Soudan et les activités du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'UA (AUHIP) sur le Soudan.

Le Conseil,

1. **Prend note** du Rapport du Président de la Commission sur les activités du Groupe de mise en œuvre de haut niveau, ainsi que de la communication faite par le Président du Groupe, l'ancien Président Thabo Mbeki. Le Conseil **prend également note** des déclarations faites par les representants du Gouvernement d'unité nationale (GoNU) et du Gouvernment du Sud Soudan;

2. **Rappelle** le Communiqué PSC/AHG/COMM.1 (CCVII), qui a entériné le rapport et les recommandations du Groupe de haut niveau de l'UA sur le Darfour Document (GUAD) [PSC/AHG/2 [(CCVII)], soulignant que ces recommandations constituaient une feuille de route claire pour parvenir à la paix, à la réconciliation, à la justice et à l'apaisement au Darfour, favorisant ainsi la promotion durable de la paix et de la stabilité au Soudan. Le Conseil **réitère** son appui indéfectible au Groupe de mise en œuvre de haut niveau, qui travaille sur la base d'un mandat à lui confié par l'Afrique, à travers l'UA, et avec le soutien du reste de la communauté internationale ;

3. **Félicite** le Président du Groupe de mise en œuvre de haut niveau, l'ancien Président Thabo Mbeki, et ses deux autres membres, à savoir l'ancien Président Pierre Buyoya et le Général Abdulsalami Abubakar, pour leur engagement et leurs efforts soutenus visant à faire avancer d'une manière holistique la quête de la paix, de la justice et de la réconciliation au Soudan, y compris la promotion d'un processus politique global et inclusif au Darfour, par le biais notamment de la tenue rapide de la Conférence Darfour-Darfour (DDC), l'appui apporté aux parties dans la mise en œuvre des dispositions encore pendantes du CPA (notamment la frontière Nord- Sud et la question d'Abyei et des zones limitrophes de la frontière) et la facilitation des négociations sur les arrangements post-référendaires, en tant que de besoin.;

4. **Exprime sa gratitude** au Gouvernement soudanais et aux parties pour la coopération apportée au Groupe et réaffirme l'engagement de l'UA à continuer de les soutenir dans leurs efforts visant à relever les nombreux défis auxquels le Soudan est confronté;

5. **Se félicite** de la tenue des discussions préparatoires sur les arrangements post-référendaires entre le NCP et le SPLM à Mekelle, en Ethiopie, du 21 au 23 juin 2010, sous les auspices du Groupe de mise en œuvre de haut niveau, de la signature du Mémorandum d'accord (MoU) sur la marche à suivre s'agissant de ces discussions. Le Conseil **invite** les parties à poursuivre leurs discussions dans un esprit de coopération et de partenariat, et attend avec intérêt le lancement des négociations officielles sur les arrangements post-référendaires. Le

Conseil **prie instamment** la communauté internationale à apporter son plein appui aux parties soudanaises ainsi qu'à la facilitation de mise en œuvre du Groupe, conformément au Mémorandum d'accord de Mekelle;

6. **Exprime sa préoccupation** face à la situation sécuritaire qui prévaut au Darfour, et **appelle** toutes les parties à faire preuve de retenue et à s'abstenir de toute action susceptible de compliquer davantage la situation. Le Conseil **encourage** les parties au processus de Doha conduit par le Médiateur en chef conjoint UA-ONU et le Gouvernement du Qatar à intensifier leurs efforts pour faire avancer les négociations, et exhorte les Mouvements qui ne sont pas présents à Doha à se joindre au processus;

7. **Réaffirme**, comme l'a déjà souligné le Groupe de haut sur le Darfour dans son rapport, que la situation au Darfour nécessite une solution politique globale et inclusive, qui prenne en charge toutes les questions liées à la paix , à la justice et à la réconciliation, avec la participation de toutes les parties prenantes, y compris le Gouvernement du Soudan ,les groupes armés, les parties politiques, les personnes déplacées, les réfugiés, les leaders traditionnels, l'administration autochtone, les groupes nomades et la société civile. A cet égard, le Conseil **exprime son appui total** à la tenue très prochaine de la Conférence Darfour-Darfour, comme envisagé par le Groupe de mise en œuvre, et **en appelle** à toutes les parties prenantes à y apporter la coopération et le soutien nécessaires ;

8. **Exprime son appréciation** à l'IGAD et à la Ligue des États arabes, ainsi qu'à l'Union européenne, l'Organisation des Nations unies, les Etats Unis et la Norvège et d'autres partenaires de l'UA pour leur soutien, et **appelle** la communauté internationale dans son ensemble à se tenir aux côtés de l'UA et à soutenir le travail du Groupe de mise en œuvre de haut niveau, ainsi que les efforts des parties prenantes soudanaises, tant il est vrai que le leadership de l'Afrique et l'appropriation par le Soudan sont les éléments nécessaires à l'aboutissement du processus de paix et de réconciliation au Soudan;

9. **Accueille avec satisfaction** la tenue, à l'initiative du Président de la Commission, à Addis-Abeba, le 7 mai 2010, de la réunion d'évaluation stratégique entre la Commission de l'UA et le Secrétariat des Nations unies, ainsi que de la réunion inaugurale du Forum consultatif sur le Soudan comme prévu dans sa décision d'Abuja du 29 octobre 2009. Le Conseil **souligne** que le Forum, qui est co-présidé par l'UA et les Nations unies, constitue un cadre efficace de coordination de l'engagement international au Soudan et qu'aucun effort ne doit être mené pour éviter des initiatives et fora parallèles qui sont de nature à compliquer les efforts de paix au Soudan. Le Conseil **souligne en outre** l'importance d'un suivi efficace et l'application des conclusions de ces deux réunions;

10. **Décide** de rester activement saisi de la question.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository **http://archives.au.int**

Organs Peace and Security Collection

2010

Communique

African Union Commission

Peace and Security

http://archives.au.int/handle/123456789/2385

Downloaded from African Union Common Repository